

JEAN-CLAUDE LEFORT



LES GRANDES FAMILLES
POLITIQUES DE GUADELOUPE
Un héritage transgénérationnel...



ERIC NAGAU

L'Harmattan

LES GRANDES FAMILLES
POLITIQUES DE GUADELOUPE

Jean-Claude LEFORT

**LES GRANDES FAMILLES
POLITIQUES DE GUADELOUPE**

Un héritage transgénérationnel...

Préface de Fred Deshayes

Postface de Pierre-Yves Chicot

L'Harmattan

Illustration de couverture : Eric Nagau

© L'Harmattan, 2012
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-99364-8

EAN : 9782296993648

« (...) La classe politique de 1946 à nos jours a choisi - par un esprit conservateur -, une politique de l'intendance marquée par la peur que ça ne manque. Si un tel diagnostic s'avérait juste, c'est toute la classe qui aura failli à sa mission salvatrice (...) La critique, certes, ne suffit pas, mais l'irresponsabilité lorsqu'elle affecte le bien commun, mérite la dénonciation. Nous l'avons fait en mettant à l'index ce que nous avons appelé une politique de l'intendance, en fustigeant chez nos responsables l'absence du sens du pays, l'oubli de ce qu'est la politique et en osant charger plus durement les politiques que les populations elles-mêmes... »

Cyril Serva in *Études Guadeloupéennes* n°8 - août 2003 - Éditions Jator.

Remerciements à :

Mon comité de lecture informel qui a su déceler les fautes de frappe ou de syntaxe et tout particulièrement à Tati Évelyne, Danielle Salcède, Gilbert Almodovar et ceux qui ont voulu rester anonymes ;

Richard Remblin dont la contribution informatique a été sans égal ;

Mes collègues de RFO, notamment Daniel Marius qui m'a aidé, au plan logistique, à réaliser les interviews des élus, et à tous ceux et celles qui me sont restés fidèles, pour la réalisation technique de cet ouvrage ;

Antoine Meurlet, sans qui la réalisation de ce livre n'aurait pas été effective.

Mon amie Nicole Ageneau pour son excellence artistique.

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	11
PROLOGUE.....	13
CHAPITRE 1 : Népotisme international ?	27
CHAPITRE 2 : La famille Michaux.....	43
CHAPITRE 3 : La famille Bangou.....	59
CHAPITRE 4 : La famille Jalton	81
CHAPITRE 5 : La famille Bernier	99
CHAPITRE 6 : La famille Toribio.....	113
CHAPITRE 7 : La famille Tirolien	123
CHAPITRE 8 : La famille Lacavé	133
CHAPITRE 9 : La famille Louisy	145
CHAPITRE 10 : La famille Girard.....	157
CONCLUSION	177
ANNEXE : Histoire d’hier et d’aujourd’hui	185
POSTFACE	189
BIBLIOGRAPHIE	193

PRÉFACE

C'est un bel ouvrage de journalisme que vous avez entre les doigts. L'aventure a pour point de départ une observation simple et terrible à la fois ; au cœur du mécanisme républicain, que le constituant de la troisième République avait cru verrouiller en bannissant l'hérédité dans la dévolution du pouvoir, il y a des pratiques successorales. Certes, aucun mandat politique n'est acquis par filiation, chacun doit subir l'épreuve du suffrage universel, mais l'évidence est là, le fils, le petit-fils, le neveu viennent un jour asseoir dans le siège de l'ancêtre leurs propres volontés politiques qu'ils n'hésitent d'ailleurs pas à placer dans la droite ligne de leurs prédécesseurs. Ce livre ouvre les portes d'un paradoxe qui remet en cause la puissance du dogme républicain en observant ses manifestations dans la vie politique guadeloupéenne.

Loin de l'aridité dans laquelle la science politique nous aurait entraînés, les faits y sont chaleureusement décrits en alternant panorama, vue d'ensemble et plans rapprochés. Décrits ? L'auteur ne s'est pas contenté de dépeindre des situations ou d'illustrer certains comportements à travers des anecdotes, son point de vue critique se dévoile au fil des pages et ne se saisit dans sa globalité qu'à la lecture du livre entier. Sa plume souvent nuancée, n'est pas toujours tendre avec ses contemporains pourtant, jamais ses écarts ne nuisent à la bonne tenue de l'œuvre qui au final apparaît sans complaisance ni polémique inutile. Elle n'envisage pas de front les nombreuses questions que l'héritage politique suscite ; avec une feinte neutralité, elle dresse le tableau de familles politiques, et, comme tout bon reportage, se présente comme une contribution à un débat ouvert dans une société en mouvement.

Comme moi, certains estimeront que la soif qui naît à la lecture des premières pages n'est pas étanchée à la fin du livre. Alors, peut-être aurez-vous envie de rencontrer l'auteur pour en savoir plus sur les questions que vous vous êtes posées... Quel est le fondement de ces pratiques ? Le goût précoce de l'enfant

qui voit son père jouer d'un instrument auquel il s'attache et qu'il se promet de pratiquer ; l'obéissance, voire la dévotion des partisans qui acceptent d'accomplir les mêmes tâches au profit d'un membre d'une même famille ; la confiance dans la continuité des relations établies avec les réseaux de financement de la vie politique ? Ne sommes-nous pas éloignés de l'esprit Républicain lorsqu'un leader politique impose la désignation de sa descendance au sein de l'organisation qui l'a porté au pouvoir ? Le livre ose, mais il n'oublie pas que l'héritier est un apprenti qui entre naturellement dans la danse ; ses premiers pas sont aisés, mais les progrès suivants ne sont dus qu'à son seul mérite. C'est donc, qu'une nouvelle lecture s'impose, pour une nouvelle rencontre avec la conviction Jean-Claude Lefort n'a pas pu nous quitter sans tout dire... Bonne lecture.

Fred Deshayes

*Maître de Conférences en Droit public,
Université des Antilles et de la Guyane*

PROLOGUE

L'histoire

Tout viendrait de là ! Si l'on ne sait pas d'où l'on vient, on ne peut aller nulle part : *no future* ! L'Histoire naît de la mémoire, mais elle doit tout autant s'en affranchir en mettant ce passé à distance. Et, puisque l'histoire du vingtième siècle est aussi l'histoire du temps présent, il nous faudra analyser les témoignages des acteurs encore en vie, en y adjoignant les archives ainsi que les documents d'intérêt, écrits ou sonores. Les hommes politiques appartiennent-ils tous à une grande famille : la leur ?

S'il existe certaines lignées notoires, ce phénomène est-il vraiment préoccupant et porte-t-il atteinte à nos valeurs démocratiques ? Autrement dit, la politique est-elle un héritage *transgénérationnel* ? L'objet de cet ouvrage : déterminer la genèse de la transmission d'un mandat politique de père en fils qui semble avoir prospéré sur le terreau de la départementalisation, fruit vénéneux d'un passé proche. Les conséquences de la période d'après-guerre sont phénoménales pour les citoyens des régions devenues départements français d'outre-mer dans de pénibles lendemains politiques, économiques, sociaux et mentaux.

Je suis indigné... Je m'insurge contre un système qui incite à vouloir conquérir le pouvoir politique à des fins personnelles. Faudrait-il considérer ce pouvoir comme l'instrument idéal permettant d'assurer la promotion des enfants, des membres de la famille et des amis ? Quid de la recherche du bonheur des citoyens ? Qu'en est-il des compétences et mérites individuels ? J'exprime ma forte interrogation dans ce texte : comment l'appartenance à une famille prestigieuse ou pas, pourrait-elle attribuer une certification liée au droit d'être élu ou désigné dans une démocratie - dite républicaine -, comme la nôtre ? En clair, acquiert-on ou pas des compétences à gérer la chose publique par héritage ou selon des dispositions congénitales ? Comment les postes politiques peuvent-ils se transmettre ? Je ne pouvais faire cette étude sans tenter d'analyser le fameux complexe d'Œdipe qui, selon les spécialistes psy, procède d'un

lien structurel où le petit garçon prend son père comme modèle et comme idéal, faisant naître ensuite un sentiment d'hostilité et un désir de remplacer le père également auprès de la mère. Le complexe d'Œdipe jouerait donc un rôle fondamental dans la structuration de la personnalité et dans l'orientation du désir humain. L'ambition naîtrait donc du refoulement incestueux et du désir de *meurtre* du père.

Pour en avoir les idées nettes, je suis allé à la recherche d'informations écrites dans des manuels d'histoire, des revues ou des publications officielles relevées sur Internet. J'ai ouvert des journaux d'époque, interrogé un échantillon de fils, petits-fils et neveux d'hommes politiques qui ont laissé des traces profondes dans l'histoire de l'archipel guadeloupéen. Ces derniers savaient quelles étaient mes interrogations et, en ce sens, je leur fais confiance, quant à la véracité de leurs dires. Bien entendu, je n'avais ni le besoin, ni la place de *rewriter* l'intégralité de leurs réponses, préférant en tirer la substantifique moelle. Ceux ou celles dont je n'ai pas réalisé une rencontre opportune ont laissé des traces écrites ou des souvenirs professionnels et personnels si évidents, qu'il n'était nullement indispensable de leur demander audience.

Mon objectif est clair, je demeure avant tout un professionnel de l'information et en ce sens, je respecte la véritable fonction du journaliste : servir la société en informant le public, en surveillant l'exercice du pouvoir et en stimulant le débat démocratique afin de soutenir le développement politique, économique, social et culturel de mon pays. Le journalisme est souvent perçu comme le *quatrième pouvoir* par opposition aux trois autres : le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Les informateurs ont par vocation, une forte influence sur les affaires publiques et sur les comportements des citoyens, mais le concept de quatrième pouvoir existe-t-il réellement dans nos régions ultramarines ? Pour Marcel Gauchet¹, « *le quatrième*

¹Marcel Gauchet, philosophe français, dans un article de la revue *Débat* numéro 138 de 2006 titré *Contre-pouvoir, méta pouvoir, anti-pouvoir*. Selon Marcel Gauchet, le plus grand risque est que les représentants élus s'emparent du pouvoir sans rendre de compte aux citoyens. Il publie en 1985, *Le désenchantement du monde*, ouvrage majeur qui le rend célèbre.

pouvoir est celui qui empêche le peuple de tomber dans l'esclavage en maintenant quelque chose de sa puissance dans les intervalles de sa manifestation. » Le pouvoir risquant en effet de corrompre les élus, les journalistes doivent leur rappeler leur mission au sein du système, en les encadrant dans l'exercice du pouvoir. Ainsi, le philosophe parle dans ce cas, d'un méta pouvoir qui rappelle aux hommes de pouvoir, leur respect de l'opinion afin de satisfaire des médias au service des populations.

Mon métier d'observateur de l'actualité requiert des facultés indispensables d'écoute et d'analyse ; accomplir cette profession de journaliste revient à accroître continuellement ma conscience personnelle en faisant des choix réfléchis, en vertu de deux principes fondamentaux : ne pas taire la vérité et être ouvert à 360° sur le monde. Le fameux *Connais-toi, toi-même* de Socrate demeure fondamental. Et j'y ajoute *Qui veut du respect, s'en procure*. Faire preuve de respect envers les autres démontre la valeur qui leur est accordée. Pour ce qui concerne la compréhension de cet univers politique, j'ai eu la chance d'être pressenti par la Région Guadeloupe, à une époque relativement lointaine, pour accepter pendant un an, la mission de *dir. com.* - directeur de la Communication -, sous l'autorité de Lucette Michaux-Chevry. Il m'a ainsi été donné de connaître de près et d'apprécier la classe politique d'hier et d'aujourd'hui ; cette expérience palpitante m'a permis d'observer, de pénétrer l'intérieur d'une importante collectivité régionale, de vivre et de découvrir des situations politiques qu'il ne m'aurait pas été possible de ressentir par mon métier d'observateur ou de journaliste. Certes, mon petit pays archipélagique est une région monodépartementale d'environ 400 000 âmes où tout le monde connaît tout le monde, mais il constitue certainement un véritable laboratoire à la différence des départements de l'Hexagone, en ce sens exemplaire qu'il n'est *institutionnalisé* que depuis 66 ans². Voilà donc la présentation sommaire de mon questionnement sur les relations entre les hommes politiques installés en Guadeloupe depuis l'âge de la départementalisation de 1946, mais aussi sur la nature du

² En 2012, l'année de la publication de cet ouvrage.

pouvoir politique en place, dans une forme de transmission souvent qualifiée d'héritage *transgénérationnel* !

Au départ, la loi du 19 mars 1946 érige les *vieilles colonies* de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion en départements d'Outremer. Aimé Césaire, député martiniquais est le rapporteur de cette proposition de loi déposée le 26 février 1946 sur le bureau de l'Assemblée Nationale Constituante. Il exprime une volonté d'intégration des colonies dans la patrie française au nom des principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité. Pour le parlementaire d'obédience communiste, « *L'assimilation des vieilles colonies à la métropole serait la meilleure réponse de la France aux théoriciens du racisme, ainsi qu'une nouvelle garantie pour ces territoires contre les convoitises étrangères.* » En effet, *Le danger du grand risque yankee* est évoqué en ces termes pour les colonies françaises d'Amérique par le rapporteur Césaire. Les Archives nationales de Washington fournissent la preuve irréfutable qu'un réseau antillais tenta pendant la guerre, en plein régime de Vichy, d'obtenir l'indépendance de la Guadeloupe, sous la protection des USA. En août 1940, une délégation de notables guadeloupéens se rend à Fort-de-France pour s'entretenir avec le consul américain. Selon l'historien nord-américain, Éric T. Jennings³, il s'agit de « *Faire connaître au président Roosevelt les décisions des habitants de la Guadeloupe, relatives à leur désir d'être libérés de la France et d'être placés sous la protection américaine.* »

Les notables indépendantistes qui entendent livrer les colonies françaises d'Amérique aux États-Unis souhaitent voir « *Proclamer l'indépendance de la Guadeloupe ; placer l'État indépendant de la Guadeloupe sous la protection américaine. Dès que le gouvernement américain se sera engagé à envoyer trois bâtiments de guerre et un navire de ravitaillement à la Guadeloupe, le Comité d'initiative (...) proclamera sur-le-*

³Éric T. Jennings, *Monuments to Frenchness ? The Memory of the Great War and the Politics of Guadeloupe's Identity* -, French Historical Studies, septembre 1998. Éric T. Jennings est historien, professeur à l'Université de Toronto.

champ l'indépendance de l'île sous un protectorat américain. »
Appel manifestement ignoré ou dédaigné.

Quatre ans plus tard, un Front démocratique guadeloupéen apparaît opportunément en Guadeloupe, par le biais de l'appel lancé dans le premier numéro du journal communiste naissant - l'Étincelle -, à l'initiative de Rosan Girard, jeune médecin originaire du Moule qui tient à apporter sa contribution à la victoire des alliés et à l'écrasement des fascistes. Il s'agit d'organiser « *le rassemblement immédiat de toutes les forces vives pour façonner une autre réalité sociale au pays.*⁴ »

Face à l'administration coloniale du Gouverneur Constant Sorin⁵, il deviendra urgent pour les progressistes guadeloupéens de combler le vide politique et de se définir des responsabilités face aux carences de la France de Vichy. Plusieurs propositions sont ainsi formulées à la réflexion : l'assimilation complète et la Guadeloupe deviendrait département ; la création d'une fédération de Républiques autonomes appartenant à l'empire colonial français - à l'instar du Commonwealth britannique - ; l'indépendance de la Guadeloupe ; le *statu quo*⁶, c'est-à-dire le système colonial. Finalement, l'expérience du Front

⁴Jean-Pierre Sauton in *Rosan Girard, Chronique d'une vie politique en Guadeloupe*, Éditions Jasor-Karthala 1993.

⁵Constant Sorin a une formation de saint-cyrien, 1923. Arrivé en Guadeloupe en avril 1940, il est diversement apprécié : pour la population, il symbolise la misère, le rationnement, et les problèmes quotidiens. D'autres - dont les dissidents - lui reprocheront son ralliement à Vichy - en juillet 1940 - et surtout la façon dont il appliquait, parfois avec rigueur et aveuglement, les directives pétainistes. Son rôle est généralement controversé, contribuant effectivement à faire retrouver aux guadeloupéens leurs nombreuses capacités d'adaptation et de création et favorisant une forme d'autonomie. Retenons l'organisation de la pêche avec salaison de poissons vivaneaux à Marie-Galante, la protection et le développement des divers cheptels, la plantation de cultures vivrières jusqu'à 25% des terrains en canne. On parle vraiment d'une autosuffisance alimentaire. Le travail des matières premières locales est aussi développé par les artisans (vannerie, tissage, poterie végétale), les cordonniers utilisent les pneus Michelin pour la réalisation de semelles de chaussures. On assiste à la récupération des fûts métalliques et autres ferrailles fondues et reforgées. Une petite industrie apparaît dans la production de savon, et de sel depuis St Martin. Enfin, naissance d'un carburant antillais à l'aide d'un mélange d'alcool et d'essence.

⁶L'Étincelle n° 15 du 20 novembre 1944, article *Le Front Démocratique au travail*.

démocratique de Girard avorte. En 1945, le jeune mouvement communiste préfère militer pour dénoncer ceux qui ont collaboré avec le régime Sorin, impulser de nouvelles luttes sociales et éduquer les masses laborieuses. La Seconde guerre mondiale finie, le Général De Gaulle rend hommage aux Antillais qui se sont distingués au moment de la dissidence ; ils ont préféré s'enfuir vers les pays voisins - Dominique et Sainte-Lucie -, pour répondre à l'appel de Londres⁷. Toutefois au plan économique, les Antilles ressentent aussi la situation calamiteuse de la France d'après-guerre : pénuries, envolées des prix. Au lendemain du conflit mondial, le tableau offert par l'ensemble de la Caraïbe est celui de *L'omniprésence d'une misère profonde et endémique*, relevé par l'historien René Béléus.⁸ « *La Caraïbe anglophone découvre tout juste et encore partiellement le suffrage universel.* » La future fédération des îles de la Caraïbe Britannique n'aboutira qu'en 1958, mais d'ores et déjà à la sortie de la guerre, les premiers jalons de l'assimilation française sont posés dans les colonies avec la bénédiction du gouvernement anglais qui y voit un moyen de contrer les ambitions du voisin américain. En ce sens, selon Béléus, « *L'initiative de la loi de départementalisation n'émane nullement d'une volonté ni d'une décision du pouvoir métropolitain, mais bel et bien de celles des élus des colonies en l'occurrence, trois députés communistes - Césaire et Bissol de la Martinique, Vergès de la Réunion - auxquels se joint le Guyanais Monnerville. Leur préoccupation est à la fois historique et sentimentale d'une part, pragmatique d'autre part.* »

Pourtant, au plus fort des débats de l'Assemblée nationale, Marius Moutet, le ministre de la France d'Outremer, met en garde les élus contre les risques encourus d'appliquer leur

⁷Il lui fallait capter et dissuader les extrémistes et autres agitateurs prétendument considérés comme anti-français et garder tout de même en service quelques conseillers plus ou moins corrompus et compromis avec Vichy.

⁸*60 ans de Départementalisation* : Catalogue collectif ; documents conservés dans les Bibliothèques de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion. Médiathèque Caraïbe Bettino-Lara, CIR - Centre d'Information et de Recherche- 2006.

requête d'une assimilation intégrale. « *Je crains, dit-il, que les vieilles colonies n'apparaissent comme des parents pauvres qui pourront être, sacrifiés, devant l'urgence de certains intérêts métropolitains. Il est inutile d'espérer que la France intègre 900000 personnes de plus dans la masse de celles qui bénéficient des lois sociales. Vous légiférez dans l'enthousiasme, mais il est dangereux de faire des promesses qui seraient suivies de déceptions.* »⁹ Des propos dont on a fait peu de cas dans l'euphorie de l'après-guerre.

Le système sera donc le même ! Et par voie de conséquence le vécu des colonisés sera tout à fait identique à celui d'antan, malgré le changement de statut. Les relations entre les hommes assimilés et les assimilationnistes ne varieront pas d'un iota. Les anciennes colonies deviennent ainsi favorables à l'*assimilation*, ce concept originalement vécu par le gouverneur intérimaire de la Guadeloupe. Dans une causerie radiodiffusée, André Pierre¹⁰ nous apprend ce qui devrait différencier les peuples des Antilles françaises de leurs voisins de la Caraïbe. Ils seront, dit-il, mieux vêtus et mieux chaussés que les autres et ils ressentiront, « *La fierté d'être la France, la fierté de savoir que sa culture, ses navires et ses avions ne sont pas une monnaie octroyée en échange de tonnes de sucre ou de bananes, mais le produit du génie de ses propres écrivains, de ses propres ingénieurs, de ses propres savants.* »

En réalité, et selon le gouverneur intérimaire, c'est bien là, le sens profond du terme assimilation qui marque le vote de cette loi du 19 mars 1946 : « *Assimiler cela ne signifie point être*

⁹L'impatience des anciennes colonies est réelle ; à l'évidence, aucun changement de statut - surtout dans le contexte de pénurie d'après-guerre - ne pouvait être réglé par un coup de baguette magique. De janvier 1946 à octobre 1947, Marius Moutet, a mené trois actions particulièrement marquantes : la suppression du travail forcé, l'abolition du régime de l'indigénat et la promulgation du premier code du travail pour tous les départements d'Outre-mer. Il aura ainsi contribué à l'évolution du statut des peuples colonisés, une tâche entamée avant guerre comme ministre des colonies. Il a aussi contribué à la nomination - avec le soutien indéfectible de Gaston Monnerville - de Félix Éboué, alors que les élus de la gauche guadeloupéenne s'acharnèrent à demander son déplacement !

¹⁰André Pierre, Gouverneur intérimaire de la Guadeloupe in *La Revue Guadeloupéenne*, Lameca, Départementalisation, la Guadeloupe mars 1946.

assimilé et dissout, mais c'est, au contraire, l'action d'assimiler une culture et une certaine conception de l'existence. Ce n'est point acte de mort, mais de vie, de la même vie qui caractérise l'effort entrepris aujourd'hui par la France.... »

Le jour même où est enregistrée la loi au Journal Officiel, Joseph Pitat, président du Conseil général de l'époque fait front, selon l'historien Bélénius, contre l'administration jacobine qui tient à accroître le pouvoir de ses préfets. Son intervention est particulièrement mémorable : *« L'assimilation est un grand mot, mais physiologiquement on ne peut assimiler que les choses assimilables. Si nous ne pouvons trouver de compréhension de l'autre côté de l'Atlantique, il ne faut pas parler d'assimilation. Le peuple de ce pays n'a pas ménagé son sang pour la France, il n'a pas non plus reculé au moment de la crise monétaire. (...) Nous ferons entendre raison au ministère des colonies. »* Joseph Pitat, visionnaire, a compris que le nouveau statut départemental n'offrirait aux populations qu'une relative aisance économique, alors que dans le même temps, les questions de fond resteraient posées. Car, le remplacement d'un gouverneur, par un préfet à la tête de l'Exécutif local, ne semble pas avoir fait évoluer les pratiques coloniales d'antan. L'appellation départements d'Outre-Mer n'a pas changé le mode de relation entre les colonies et l'administration centrale : les populations d'origines diverses qui fondent les Outre-mer se sont retrouvées autour d'une demande permanente d'égalité, afin de mettre fin aux injustices dont elles étaient toutes victimes. *« La fin du statut colonial en 1946 et la transformation en départements d'Outre-mer n'ont pas signifié pour ces sociétés l'accès à l'égalité qu'elles réclamaient (...) elles n'occupent plus aujourd'hui que l'espace de l'exotisme, de la "douceur" et de la "gaieté" créoles, mais très rarement à celle de sociétés dont l'histoire est complexe et qui furent pluri religieuses et pluriculturelles dès leur naissance¹¹. »*

¹¹Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire in *La fracture coloniale* Éditions La Découverte-Poche, 2006. La référence à l'espace exotique est souvent mise en avant - toutes tendances politiques confondues - par ceux qui privilégient le tourisme et cultivent le paradigme de traditions où un certain folklore identitaire remplace à dessein la réalité du quotidien.